

# Commune de TRESSANGE

Tél. : 03 82 59 10 30 / Mail : mairie@tressange.fr / Site : www.tressange.com  
Label Village Internet 2021 @@@



## FLASH INFOS - Mars 2025

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2025

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

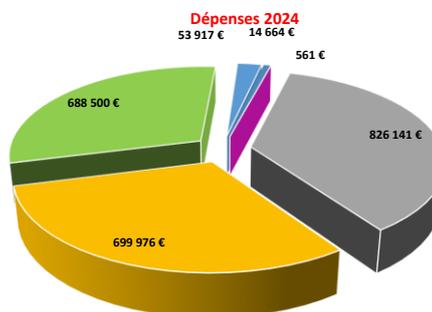
Centre Communal d'Action Sociale	6 000 €		
<b>Associations locales (fonctionnement)</b>		<b>Autres associations</b>	
Football	9 000 €	Amomferlor (convention)	316 €
Handball	8 050 €	Donneurs de Sang du Pays-Haut	150 €
Volley Club	1 000 €	Verre J'Espère	400 €
Arts Martiaux Tressange	2 500 €	Amicale Sapeurs-Pompiers Boulange	350 €
Moto Cross Pays-Haut	300 €	Amicale Sapeurs-Pompiers Ottange	350 €
Les Belles du Pays-Haut	300 €		
Cyclotourisme	600 €		
Cercle Arts et Loisirs	1 100 €	<b>Subvention au titre des activités scolaires et périscolaires</b>	
Cercle Anciens	1 500 €	APE "Les Crayons Magiques"	4 960 €
Chorale Saint-Charles	500 €	(20 € x 248 élèves)	
Echecs	700 €	Collège Aumetz (20 € x 107 élèves)	2 140 €
Amicale Anciens Combattants	300 €		
SOS Animaux	500 €		
<b>Associations locales (hors fonctionnement)</b>			
Football (entretien des stades)	900 €		
Football (remboursement de frais)	250 €		

### COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

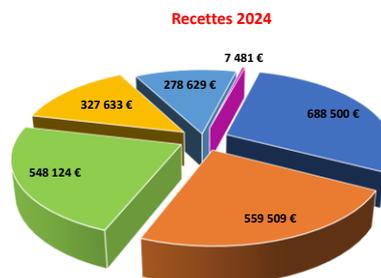
(Dépenses et Recettes réalisées en 2024)

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses	2 283 759 €	100%
Charges de personnel (y compris indemnités élus)	826 141 €	36,17%
Charges à caractère général (eau, chauffage, électricité)	699 976 €	30,65%
Opérations transfert (vente maison et terrains)	688 500 €	30,15%
Contributions et subventions versées (Subventions Associations, CCAS)	53 917 €	2,24%
Autres charges de gestion courante	14 664 €	0,64%
Charges financières et exceptionnelles	561 €	0,02%



Recettes	2 409 876 €	100%
Produits cessions (vente maison et terrains)	688 500 €	28,57%
Impôts et Taxes (Taxes foncières et d'habitation)	559 509 €	23,22%
Dotations Etat et collectivités locales	548 124 €	22,74%
Vente produits et prestations de service (Périscolaire, vente bois, agence postale ...)	327 633 €	13,60%
Autres produits de gestion courante (Revenus des immeubles, ...)	278 629 €	11,56%
Divers (Remboursement, indemnités CPAM, contrats aidés ...)	7 481 €	0,31%



<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>126 117 €</b>
-----------------------------------	------------------

## INVESTISSEMENT

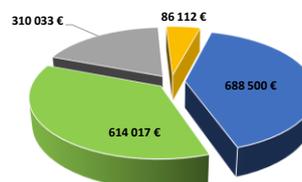
Dépenses	1 522 469 €	100%
Equipements et travaux (mairie, complexe, éclairage public, voirie ...)	1 502 614 €	98,70%
Emprunts et dettes assimilées	19 302 €	1,27%
Amendes radars, polices (trop perçu)	553 €	0,03%

Dépenses 2024



Recettes	1 698 662 €	100%
Opérations transfert (vente maison et terrains)	688 500 €	40,53%
Excédent de fonctionnement capitalisé	614 017 €	36,15%
Subventions Etat et collectivités locales	310 033 €	18,25%
Fonds compensation TVA et taxe aménagement	86 112 €	5,07%

Recettes 2024



<b>Excédent d'investissement</b>	<b>176 193 €</b>
----------------------------------	------------------

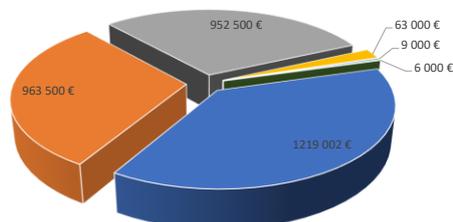
## BUDGET PREVISIONNEL 2025

(Dépenses et Recettes prévues en 2025)

### FONCTIONNEMENT

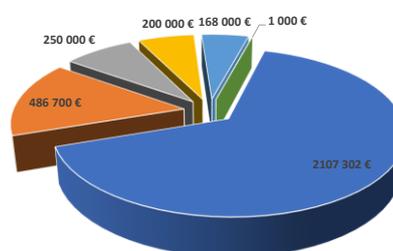
Dépenses	3 213 002 €	100%
Virement à la section d'investissement et opérations de transfert	1 219 002 €	37,94%
Charges à caractère général (Eau, chauffage, électricité)	963 500 €	29,99%
Charges de personnel et frais assimilés (Y compris Indemnités élus)	952 500 €	29,65%
Contribution et subventions versées	63 000 €	1,96%
Charges financières et exceptionnelles	9 000 €	0,28%
Autres charges de gestion courante	6 000 €	0,19%

Dépenses en 2025



Recettes	3 213 002 €	100%
Résultat d'exploitation reporté	2 107 302 €	65,59%
Impôts et Taxes (Taxes foncières et d'habitation)	486 700 €	15,15%
Dotations Etat et collectivités locales	250 000 €	7,78%
Autres produits de gestion courante (Revenus des immeubles)	200 000 €	6,22%
Vente produits et prestations de services (Vente de bois, périscolaire, ...)	168 000 €	5,23%
Divers	1 000 €	0,03%

Recettes en 2025

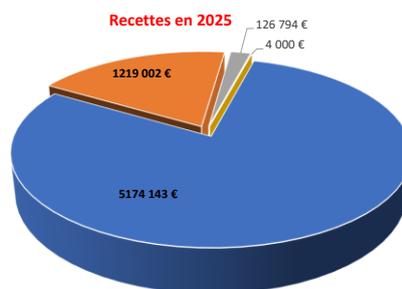


## INVESTISSEMENT

Dépenses	6 523 939 €	100%
Travaux (complexe sportif, voirie, ...) et Equipements	6 509 939 €	99,79%
Emprunts et dettes assimilées	6 000 €	0,09%
Opération d'ordre	4 000 €	0,06%
Opérations financières diverses	4 000 €	0,06%



Recettes	6 523 939 €	100%
Excédent global d'investissement cumulé	5 174 143 €	79,31%
Virement de la section de fonctionnement	1 219 002 €	18,69%
Besoin d'investissement	126 794 €	1,94%
Opération d'ordre	4 000 €	0,08%



### TRAVAUX EN COURS ET PREVUS - 2025

Aire de jeux rue Alain Gerbault à Tressange Requalification stade de football Tressange (fin des travaux prévus : 30 juin 2025)  
 Rénovation complète du complexe sportif (fin des travaux prévus : septembre 2026)  
 Renouvellement couche de roulement (enrobés) traversée de Ludelage par les services du département, remplacement par la commune de 4 coussins berlinois par 2 plateaux surélevés  
 Fin des travaux d'agrandissement de la mairie  
 Rénovation fontaine de Bure  
 Rénovation parvis et escalier de la Chapelle de Bure  
 Mise en conformité poteaux et bouches d'incendie  
 Ravalement façades centre socio-culturel Alain François à Tressange  
 Installation d'une passerelle à la benne à déchets verts à Tressange  
 Rénovation city-stade à Ludelage  
 Remplacement des chaudières dans les logements communaux à Ludelage  
 Pose d'un éclairage public résidence des sapins à Bure  
 Remplacement luminaires (LED), rue de la Liberté et rue de l'église (centre village Tressange), rue de la Chapelle, rue d'Havange, et rue Le Nôtre à Bure  
 Signalisation horizontale et verticale sur l'ensemble de la commune  
 Réfection bardage boulodrome à Bure  
 Enrobés cour de la Mairie  
 Pose de 2 colombariums au cimetière  
 Pose d'un abri de bus à Ludelage



### REGLEMENTATION PISCINE - AUTORISATION DE TRAVAUX

L'administration fiscale nous informe que des contrôles auront lieu courant 2025 dans notre commune. Pour rappel de la réglementation :

- bassin jusqu'à 10 m2 : aucune formalité.
- bassin de plus de 10 m2 et jusqu'à 100 m2, **sans** couverture modulable d'une hauteur supérieure à 1.80 m au-dessus du niveau de l'eau : déclaration préalable.
- bassin de plus de 10 m2 et jusqu'à 100 m2, **avec** couverture modulable d'une hauteur supérieure à 1.80 m au-dessus du niveau de l'eau : permis de construire.
- bassin de plus de 100 m2 : permis de construire.

Informations et renseignements en Mairie

## ACCUEIL GENDARMERIE

La gendarmerie a mené une réflexion afin de proposer un accueil rénové, basé sur la réouverture au public de la brigade de proximité de la commune d'**Aumetz**. Ces nouvelles modalités d'accueil du public sont entrées en vigueur depuis le 24 mars 2025.



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi	Samedi	Dimanche
Audun-le-Tiche	08h-12h 14h-18h		08h-12h 14h-18h		08h-12h 14h-18h		08h-12h 15h-18h
Aumetz		08h-12h 14h-18h		08h-12h 14h-18h		08h-12h 14h-18h	

Permanence téléphonique jusque 19h



## FONCTIONNEMENT DE LA FOURRIERE INTERCOMMUNALE DU JOLIS BOIS SUR LA LUTTE CONTRE LA PROFILÉRATION DES CHATS

La fourrière contribue à la lutte contre la prolifération des chats « libres » errants en procédant à des campagnes de stérilisation **sur demande exclusive des mairies**. Elle intervient en capturant grâce aux indications suivantes : identification, localisation des chats concernés, coordonnées des contributeurs à proximité pour surveiller les pièges et lieu de mise en place. Dès qu'un chat est pris, les contributeurs appellent immédiatement l'agent d'intervention. Les chats sont obligatoirement relâchés au point de capture, et conformément à la loi, ils sont gardés maximum **3 jours après une stérilisation presque immédiate lors de la capture, sauf préconisation spécifique du vétérinaire**. La fourrière essaye, par tous les moyens, d'éviter l'euthanasie quand c'est possible (seul le vétérinaire décide en fonction de l'état de l'animal et de sa situation « sauvage » et errant « libre » ou sociable, etc ...).

## MODIFICATION COLLECTE DU VERRE PERDU

L'association "Verre J'espère" sera dans notre commune

**LE PREMIER MARDI DE CHAQUE MOIS** (6 mai, 3 juin, 1er juillet, 5 août, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre)



## ETAT-CIVIL - Omissions et ajouts 2024\*

### Naissances

Elio MONTINI né le 14/03/2024



Margot CORBILLON SCHNEIDER née le 31/12/2024



\* Au moment de l'impression du TRESSANGE MAG nous n'avions pas reçu les photos des nouveaux nés ci-dessous ou les autorisations de les publier.

## DELIVRANCE CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT

Les demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports doivent être déposées **uniquement** dans des mairies équipées d'un dispositif de recueil (AUDUN LE ROMAN - FAMECK - FONTOY  
HAYANGE - HETTANGE-GRANDE - OTTANGE - THIONVILLE - VOLMERANGE LES MINES)

## INFOS TNT

La télévision belge est passée en 'ultra HD' ce qui implique une mise à jour (recherche automatique sur votre TV). Si votre téléviseur est trop ancien il faudra ajouter un petit décodeur externe (boîtier Dvb-T2).

Pour la chaîne locale, le canal a été modifié, il faudra également faire une recherche automatique sur votre téléviseur.